



Information réglementée
16 août 2021– 8h30 CET

Communiqué de presse
Publication relative à une notification de transparence
(article 14, alinéa 1er de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

Spadel a reçu une notification de transparence conjointement de Monsieur André de Barys et la société qu'il contrôle SOGEMINDUS Holding S.A.

Par le biais de cette notification, Monsieur André de Barys et SOGEMINDUS Holding S.A. ont déclaré détenir, en date du 10 juin 2021, 184.584 actions de Spadel SA, représentant 4,45% du nombre total des droits de vote en date du 10 juin 2021 (4.150.350).

La notification datée du 11 août 2021 contient les informations suivantes :

- Motif de la notification : introduction de seuils statutaires par l'émetteur
- Notification par : une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
- Personne tenue à la notification : M. André de Barys et SOGEMINDUS Holding S.A. (25 B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg)
- Date du dépassement de seuil : le 10 juin 2021
- Seuil franchi : 3%
- Dénominateur : 4.150.350
- Détails de la notification :

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après l'opération			
		# de droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
André de Barys		51	0	0,00%	
SOGEMINDUS Holding S.A.		184.533	0	4,45%	
Sub-total		184.584		4,45%	
	TOTAL	184.584		4,45%	0,00%

- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue : M. André de Barys contrôle SOGEMINDUS Holding S.A.

Contact :

Spadel SA
Philippine De Wolf
General Counsel
p.dewolf@spadel.com
+32 497 485 415